

## Mars 2019

**Procès-verbal** de la séance régulière du conseil municipal tenue le 4 mars 2019 à 19h30, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

### Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h30, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

### 2- Adoption de l'ordre du jour # 190327

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;  
IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 4 février 2019
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité, de l'Ôtel et du Centenaire
- 5- Adoption du Rapport d'activités du Service de sécurité incendie
- 6- Parc des Appalaches – aménagement du stationnement et sentier de vélo de montagne
- 7- Contribution pour le Tour du Lac
- 8- Arriérés de taxes et ventes pour non-paiement de taxes
- 9- Demande de commandite pour le Gala Méritas 2019
- 10- Traitement des eaux usées
- 11- Offre de service en architecture pour l'Église
- 12- Structure de la sortie de secours de l'Église et poteaux pour lampadaires
- 13- Demandes de don et contribution financière
  - 13.1 - Moisson Beauce
  - 13.2 - Souper bénéfice L'Entraide Pascal Taché
- 14- Informations, correspondance et invitations
- 15- Varia :
  - 15.1- Objets promotionnels pour le centenaire
- 16- Période de questions
- 17- Fin de l'assemblée

### 3- Adoption du procès-verbal du 4 février 2019 #190328

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 février a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe

ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

### 4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #190329

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

#### LISTE DES DÉBOURSÉS

Conseil Municipal	1 354,10 \$
Alain Robert - frais déplac. et achats	78,00 \$
Bureautique C.S - imprimante et papier 8-1/2 x 11 (2)	227,92 \$
Camping Québec - Frais de classification 2019	358,05 \$
Concassé du Cap. - cueillette recyc. et vidanges - janvier	1 983,44 \$
Canac - grille, silicone, serre porte (2)	102,63 \$
Carrefour mondiale de l'accordéon - inscription hiver 2019	82,32 \$
Coop Ste-Justine - veneer, épinette, vis, Chalet des loisirs (2)	2 882,63 \$

Dicom - envoi analyse d'eau (2)	14,87 \$
Daniel l'Heureux - travaux élect. Chalet des loisirs (2)	7 422,87 \$
Duval Électrique - réparation lumière de rue	148,71 \$
Eurofins - analyse d'eau	115,65 \$
Groupe CCL - licences de chiens	149,47 \$
Hydro Québec - éclairage des rues	234,95 \$
Jennifer Vachon - publ. Facebook Tour du Lac	130,00 \$
Julie payeur - affiche Tour du Lac	91,98 \$
Les Alarmes Pelletier - système d'alarme Chalet des loisirs	1 319,17 \$
Les Pétroles Turmel - huile à chauffage municipalité (2)	338,63 \$
Marcel Bilodeau - déneigement - 4e versement	5 304,02 \$
MRC de Montmagny - Inspecteur, collecte, mutations (3)	1 979,16 \$
Municipalité Sainte-Apolline - frais contrat collecte des vidanges	209,20 \$
Municipalité de Sainte-Lucie - 2e facture service incendie 2018	7 256,74 \$
Nicole Gautreau - frais de déplac. dépôt St-Just	18,00 \$
Sogetel - bureau mun., poste chloration, salle, L'Ôtel	308,76 \$
Stéphanie Charland - foulards Tour du Lac	711,70 \$
	<b>32 822,97</b>

**TOTAL \$**

#### **Dépenses L'Ôtel**

Diane Lemay - trousse premiers soins	105,05 \$
Les Pétroles Turmel - huile à chauffage Église	917,96 \$

**TOTAL 1 023,01 \$**

#### **Dépenses Centenaire**

Boul. Boutin - pain tournoi de hockey	42,15 \$
Pierre Bossé - saucisses tournoi de hockey	23,97 \$
Nicole Gautreau - permis d'alcool tournoi de hockey	89,00 \$
Marché Ste-Lucie - bière, épicerie, tournoi de hockey	445,78 \$
Richard Bossé - affiches, vins, tableau	163,63 \$
	<b>764,53 \$</b>

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en février 2019 pour un montant de 3 702.80 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

\_\_\_\_\_  
Nicole Gautreau, Directrice générale

#### **5- Adoption du Rapport d'activités du Service de sécurité incendie #190330**

**Étant donné que** le Rapport des activités du Service de sécurité incendie pour l'année 2018 a été remis aux élus.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif et UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

**QUE** le Rapport des activités du Service de Sécurité incendie pour l'année 2018 soit accepté, tel que présenté

#### **6- Parc des Appalaches – aménagement du stationnement et sentier de vélo de montagne #190331**

**Étant donné que** la municipalité a reçu une demande de contribution du Parc des Appalaches pour leur projet pacte rural 2017-2018 pour l'aménagement d'une aire de stationnement à la montagne du lac ainsi que du gravier dans le sentier de vélo.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron et résolu unanimement par les conseillers :

**Que** la municipalité débourse un montant de 600 \$ comme contribution au projet de pacte rural 2017-2018 du Parc des Appalaches.

#### **7- Contribution pour le Tour du Lac #190332**

**Étant donné que** la municipalité a reçu une demande de contribution du comité d'organisation de la course Tour du Lac qui aura lieu le 30 mars prochain sur le territoire de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette et UNANIMEMENT RÉSOLU par les conseillers

**QUE** la Municipalité offre un certificat-cadeau de deux nuitées dans un des chalets du camping municipal comme contribution à la course Tour du Lac.

#### **8- Arriérés de taxes et ventes pour non-paiement de taxes #190333**

Trois immeubles de la municipalité pourraient être vendus pour non-paiement de taxes dû à un montant d'arriérage important. Un citoyen a déjà conclu une entente de paiement avec la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette et RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité fera parvenir à la MRC de Montmagny les deux autres immeubles ayant un arriérage important si aucun paiement n'est effectué ou aucune entente de paiement n'est conclus avant le 22 mars prochain.

#### **9- Demande de commandite pour le Gala Méritas 2019 #190334**

La municipalité a reçu une demande de commandite pour le Gala Méritas 2019 de l'École secondaire Saint-Paul;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif et RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité donne trois méritas de 50 \$ chacun à trois étudiants que l'école choisira selon les mérites culturels, sportifs et académiques des élèves de notre municipalité. Ces méritas seront remis aux étudiants lors de la soirée qui se tiendra à l'école secondaire jeudi, le 6 juin prochain.

#### **10- Traitement des eaux usées**

Le Ministère de l'environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a communiqué avec la municipalité pour le suivi de notre échéancier sur l'implantation d'un système de traitement des eaux usées. Le MELCC va communiquer avec M. Michel Brochu, l'ingénieur au Ministère des Affaires municipales qui est en charge de notre dossier pour le suivi.

#### **11- Offre de services professionnels d'architecture pour l'Église #190335**

**Étant donné** que les coûts annuels de chauffage de l'Église sont très élevés et que l'isolation de l'Église ainsi que le changement du revêtement est primordiale afin d'améliorer l'efficacité énergétique ;

**Étant donné** que ces travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'Église ont été acceptés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le cadre de la programmation de la municipalité pour la TECQ 2014-2018 (Taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec) au montant de 225 000 \$ et que ces travaux doivent être réalisés au plus tard le 31 décembre 2019 ;

**Étant donné** que la firme d'architecture Groupe Artech inc. nous a été recommandée pour son expertise dans la rénovation de bâtiments patrimoniaux ;

**Étant donné** que la municipalité a reçu une offre de services professionnels pour des honoraires d'architecture de M. Marc Bouchard, architecte, du Groupe Artech inc. au montant de 18 600 \$ avant taxes pour le transfert informatique et relevés du bâtiment, les esquisses, les plans et devis préliminaires, les plans et devis d'exécution, le document d'appel d'offres et le contrat pour le projet Rénovation à l'enveloppe extérieure de L'Ôtel (L'Église) de Lac-Frontière ;

**Étant donné** que les frais des professionnels en architecture sont des frais admissibles dans le cadre des travaux admissibles de la TECQ ;

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif et résolu unanimement par les conseillers :

**Que** la municipalité accepte l'offre de services professionnels d'architecture de M. Marc Bouchard, architecte, du Groupe Artech inc. au montant de 18 600 \$ avant taxes pour les travaux tels que décrit ci-dessus pour le projet Rénovation à l'enveloppe extérieure de L'Ôtel (L'Église) de Lac-Frontière.

#### **12- Structure de la sortie de secours de l'Église et poteaux pour lampadaires #190336**

**Étant donné** que la municipalité a reçu une soumission de Campo Métal pour la structure du lève-personne et l'escalier de la sortie de secours de l'Ôtel (L'Église) au montant de 4 200 \$ (avant taxes) ;

**Étant donné** que la municipalité a reçu une soumission de Campo Métal pour les poteaux des nouveaux projecteurs de la patinoire au montant de 1 395 \$ (avant taxes) ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais et résolu unanimement par les conseillers :

Que la municipalité accepte les 2 soumissions de Campo Métal soit 4 200 \$ (avant taxes) pour la structure du lève-personne et l'escalier de la sortie de secours de l'Église, soit 1 395 \$ (avant taxes) pour les poteaux des projeteurs de la patinoire.

### **13- Demandes de don et contribution financière**

13.1 - Moisson Beauce

13.2 - Souper bénéfice L'Entraide Pascal Taché

Ces deux demandes ne sont pas retenues

### **14- Informations, correspondance et invitations**

- Le Profil financier 2018 de la municipalité a été remis à tous les membres du conseil.

#### **La municipalité a reçu :**

- La confirmation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) que la programmation de travaux révisée dans le cadre de la TECQ 2014-2018 que la municipalité a présenté en décembre dernier a été accepté au montant de 409 014 \$.
- Un communiqué de la MRC de Montmagny concernant le sauvetage d'urgence en milieu isolé mentionnant que le service incendie des municipalités de Sainte-Lucie-de-Beauregard et Lac-Frontière se sont procurés un véhicule tout-terrain et les équipements nécessaires pour un sauvetage en toute saison hors du réseau routier et ce, grâce au soutien financier du Ministère de la Sécurité publique.
- Un communiqué de la Fédération québécoise des municipalités demandant le début immédiat des négociations du nouveau pacte fiscal entre le Gouvernement du Québec et les municipalités.
- Un courriel de la Commission municipale du Québec invitant les municipalités à consulter leur nouveau guide concernant les audits qui seront réalisés dans les municipalités.

### **15- Varia**

#### **15.1- Objets promotionnels pour le centenaire #190337**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier et résolu unanimement par les conseillers :

Qu'un montant entre 1 200 \$ et 1 500 \$ soit déboursé par la municipalité pour l'achat d'objets promotionnels dans le cadre des festivités du centenaire.

### **16- Période de questions**

Une discussion concernant le ramassage des vidanges et du recyclage

### **17- Levée de l'assemblée #190338**

IL EST PROPOSÉ PAR SERGE BLAIS ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS de lever la séance, il est 20h22.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

Alain Robert, maire

---

Nicole Gautreau, directrice générale